L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

Prix des annonces ..... 25 c. *par ligne.*
Prix du journal ..... $10 *payable d'avance.*

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 24 MAI 1841

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

REVUE DE LA SEMAINE.

Trois faits dominent toutes les nouvelles apportées par le *steamer Britannia* : la tendance de la France à augmenter son armée et sa marine, le traité conclu par le gouvernement anglais avec la Chine et la disparution du steamer *Président*.

Le ministère Guizot, malgré ses sympathies bien connues pour la paix, paraît comprendre que cinq cent mille bayonnettes et des milliers de canons ne sont pas sans quelque influence sur les négociations diplomatiques et que, dans tous les cas, il est prudent d'entier le droit sur la force.

Le traité conclu par l'amiral anglais, au nom de son gouvernement, avec le gouvernement Chinois, est très diversement apprécié en Angleterre. Les gens désintéressés ont peu à applaudir de ce résultat qui termine une guerre dispendieuse avec honneur pour la grande Bretagne. Mais ceux qui sont intéressés, directement ou indirectement, dans le commerce de la Chine, loin d'accueillir en traité avec faveur, le critiquent au contraire avec amertume comme un abandon des intérêts britanniques. La vérité, comme il arrive presque toujours en pareil cas, se trouve probablement entre ces deux opinions extrêmes. L'île de Hong Kong cédée aux Anglais par les Chinois a, dit-on, un excellent port, et, quelle que soit d'ailleurs son importance, ne saurait manquer d'offrir un avantage réel à la marine anglaise. On dit que le port de Hong Kong, est distant d'environ cinq milles de Whampoa où se fait tout le commerce du Ciel-de-Empire avec le reste du monde; mais les Anglais ont libre Hong Kong avec la condition de ne plus paraître à Canton?

Le sort du *Président* qui avait quarante jours de marche départ de *Britannia* de Liverpool, donnait de vives inquiétudes. On cherchait à se persuader qu'on avait encore l'espoir de le voir paraître; mais le refus des compagnies d'assurance d'assurer à bo pour cent recommandé d'une manière non équivoque l'opinion réelle du public. Depuis l'arrivée du *Britannia* on a fait circuler mille bruits, tous plus ou moins improbables, tendant à faire croire que ce steamer n'a pas péri. Le fait est que tous ces bruits se réduisent à des suppositions.

Notre politique intérieure n'offre guère rien à observer sauf les élections qui continuent à tourner généralement en faveur du parti de la réforme. Les affaires sont dans un calme désespérant et chacun attend avec anxiété le moment où le congrès fera quelque chose pour améliorer et régulariser notre système de circulation. Espérons dans l'intérêt de tous que la raison et l'amour du bien public l'emporteront sur les préjugés que peut encore inspirer la création d'une banque nationale. Il est temps de nous dépouiller de tout esprit de parti, maintenant qu'il s'agit de l'adoption d'une mesure indispensable à notre prospérité nationale.

Le théâtre a été bien délaissé cette semaine. Cependant on a joué des pièces qui en d'autres temps, n'auraient pas manqué d'attirer la foule. La cause de cette apathie vient sans doute de l'apparition momentanée et du départ de Mlle Elssler; une sur-excitation à l'excès comme celle qu'elle a causée devait naturellement produire une période d'atonie. Il faut convenir aussi que les acteurs, chargés de jouer devant quelques spectateurs clairsemés, se sont acquittés de leur tache avec une remarquable négligence.

Sauf *Zanetta* qui a été rendue dimanche avec un ensemble remarquable, toutes les pièces ont été jouées comme par manière d'acquit. Sans doute que l'acteur doit se sentir bien plus en verve, bien plus animé devant un public nombreux que devant des banquettes; mais dans tous les cas il devrait savoir son rôle et le jouer convenablement sinon avec chaleur et entraînement. La négligence est toujours impardonnable de la part de l'acteur; car son devoir est de faire de son mieux et le public, quelque peu nombreux qu'il soit, a le droit de l'exiger. Et comme il est naturel que le public apprécie mal une pièce mal rendue, il en résulte aussi une perte réelle pour l'administration qui a toujours intérêt à ce que le public soit content.

On se rappelle qu'à l'avant dernière session du Congrès, il fut présenté un bill ayant pour but d'empêcher la fraude sur le règlement des droits d'importation. Beaucoup de personnes ont pensé que ce bill avait été suggéré par une coalition des officiers de la douane de New York et des partisans du tarif de Boston. En ce qui concerne ces dernières du moins l'assertion paraît très probable, lorsqu'on sait que ce bill ne se bornait pas à prendre des mesures contre la fraude, mais qu'il assujettissait à des droits d'importation plus ou moins élevés des articles qui sont actuellement libres en vertu du *Clay's Bill*.

On a porté naguères des accusations et lettres contre les officiers de la douane de New York que le secrétaire de la trésorerie a cru devoir nommer une commission composée de MM. Poindexter, ex-sénateur du Congrès pour le Mississippi, Keller, de l'Ohio et Russell ex-membre du Congrès pour New-York, afin de soumettre les faits avancés à une sévère investigation.

Nous espérons que cette enquête aura pour résultat de faire connaître au public les motifs réels de bill dont il s'agit, et jeter un nouveau jour sur un sujet qui affecte au plus haut point notre prospérité industrielle.

NAVIRE MISSISSIPPI.—Nous apprenons par le capitaine du brick John R. Stephens, arrivé hier de Key-West, d'où il est parti le 16 de ce mois, que le navire Mississippi allait être inspecté, et que l'on pensait qu'il n'avait pas souffert beaucoup d'avaries. Le capitaine Hilliard pensait pouvoir remettre en mer, pour la Nouvelle-Orléans, dans une quinzaine de jours.

RHODE ISLAND.—La législature de Rhode-Island s'est ajournée le 14 courant après une session de deux jours et demi. Elle s'assemblera de nouveau en août et siégera cinq jours. Voilà certes des représentants expéditifs et qui ne coûtent pas cher! Toute courte qu'elle ait été, la session a été signalée par un acte important. L'appel d'une convention pour l'établissement d'une constitution d'Etat. On sait que le Rhode Island n'a possédé jusqu'à ce jour d'autre constitution que la charte qui lui fut accordée par Charles II, alors qu'elle était simple colonie. C'est assurément une fort bonne charte pour le dix-septième siècle; mais elle est aujourd'hui surannée. Elle refuse le droit de suffrage à tous ceux qui ne sont pas franc-tenanciers ou fils de franc-tenanciers. Il n'y a rien d'étonnant qu'une loi aussi ancienne n'ait pris que peu ou point de mesure en faveur des écoles publiques et que par suite le Rhode-Island soit de tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre le moins favorisé sous le rapport de l'instruction. Il est temps de combler une semblable lacune, et surtout de créer une constitution qui soit au niveau des besoins actuels.

La convention qui doit l'adopter, s'assemblera au mois de novembre prochain. Elle se composera de 77 membres; sur lequels Providence aura six représentants; New-port, Smithfield et Warwick en enverront quatre chacune, et les autres villes trois, deux ou un suivant l'importance de leur population. Grâce à cette disposition, on peut compter sur une convention animée des sentiments les plus libéraux.

LE PRESIDENT.—On lit dans la *Tribune* de New-York du 13 courant:

"Par un arrivage de Terre-Neuve, on a positivement appris à Boston que le *Président* n'avait point été aperçu sur les côtes de cette île. C'est donc environ les côtes Occidentales que peut maintenant nous venir quelque espoir."

On lit dans la Gazette des Opérations du 22:

Accident déplorable.—Un habitant du Bayou Bœuf M. Gilbert Sénac, voulant aller à la poursuite d'un nègre marron, lundi dernier, avait ajusté la capsule sur son pistolet, lorsque la détente est partie. Sa femme, qui se tenait dans la même pièce reçut la décharge dans le visage. La balle a traversé la lèvre supérieure, lui a brisé quatre dents dans la bouche et est allée se loger dans le cou. Des médecins ont été appelés de suite, et ils pensent qu'elle survivra à cet accident, quoiqu'il leur ait été jusqu'à présent impossible d'extraire la balle.

C'est une leçon bien terrible de ce que le manque de précaution peut quelquefois produire.

ALABAMA—On lit dans l'*Advertiser et Chronicle de Mobile du 22 courant*: "Voici les retours complets de l'élection qui a eu lieu jeudi dans ce comté pour cinq membres du congrès: on verra que les whigs de Mobile viennent de gagner la plus glorieuse victoire.

Whigs.		Locofocos.	
John M. Burk	1865	B. G. Shields	875
H. W. Hilliard	1178	Dixon H. Lewis	876
George H. Crabb	1178	W. W. Payne	863
John W. Lewis	1165	G. B. Houston	865
John T. Rather	1163	Reuben Chapman	874
Total	5467		4354

"Les minorités de comté de Baldwin que nous avons reçues, donnent un total whig que majorité de 6 voix. Le président dans ce comté n'a pas changé depuis les dernières élections."

Extrait du Journal du Commerce.

Extrait de la lettre de Franklin du 7 avril 1780, adressée par ce grand citoyen à M. Jefferson, alors secrétaire d'Etat, un renseignement important qui pourra servir à éclaircir quelques points de la question des frontières: "Je me rappelle fort bien, dit Franklin, que la carte dont on se servit pour tracer les frontières, fut apportée à la conférence par les commissaires Anglais et qu'elle était en tout conforme à celle qui avait été publiée par Mitchell, environ vingt ans auparavant. Le Congrès fut informé de ce fait par une lettre du secrétaire des affaires étrangères, qu'il serait facile de retrouver dans les archives." Très probablement si le ne manquera pas dans la discussion de cette difficile question de mettre à profit cette précieuse indication. La lettre dont parle Franklin est sans doute de 1783.

BANQUES DE PHILADELPHIE.—Un correspondant écrit au *Patriot* de Baltimore: "Les banques de Philadelphie n'accepteront pas la nouvelle loi sur le revenu," adoptée d'abord par la législature et repoussée par le gouverneur Porter, puis adoptée de nouveau par une majorité des deux tiers dans les deux branches de la législature."

STATISQUE CRIMINELLE—NEW-YORK.

Il paraît qu'en 1840 il y a eu 1343 condamnations pour crimes, divisées ainsi qu'il suit:

	Hommes.	Femmes.
Contre les personnes	413	20
Contre la propriété avec violence,	115	5
Do. sans violence,	391	44
Contre le système de circulation monétaire,	49	2
Autres non comprises dans ces classifications,	265	9
	1235	78

Cette disproportion, dit le Journal du Commerce auquel nous empruntons ces détails, cette disproportion entre les deux sexes provient de la répugnance qu'on a à poursuivre les femmes.

En 1830, lorsque la population de l'Etat était de 1 919,404, il y eut 1056 condamnations, ce qui donne une condamnation par 1819 habitans; en 1840, il y a eu, avec une population de 2,428,835, 1343 condamnations, ce qui donne une condamnation, par 1871 personnes. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que les retours de 1830, n'étaient pas très exacts et que par conséquent la comparaison n'est pas rigoureusement juste.

Le retour des shérifs ne comprend que 1066 au lieu de 1343; mais cette différence tient à ce que beaucoup ne sont pas soumis au rapport du shérif. Sur ce nombre de 1066, l'âge des condamnés est dans le rapport suivant:

Au dessous de 14 ans,	19
Entre 14 et 21 ans,	236
Entre 21 et 30 ans,	436
Entre 30 et 40 ans,	234
Entre 40 et 60 ans,	133
Au dessus de 60 ans,	7

A la célébration de l'anniversaire de la bataille de Tippecanoe, il y a environ un an, James Brooks de New York avait offert un toast par les vétérans, nobles débris de ce mémorable combat, du sang versé par lequel il avait conquis, avec instruction de la porter à New York comme emblème de la valeur de leur vieux général et de le porter ensuite à Washington, après l'élection, pour le déposer au nom de ces braves parmi les trophées de la république. Avant que Brooks eut accompli le dernier article de sa mission, le général Harrison était mort. Cependant le drapeau a été envoyé au Président Tyler pour qu'il en disposât suivant les intentions des vétérans de Tippecanoe.

Il ne sera pas hors de propos de rappeler, dit le *National Intelligencer* en rapportant la correspondance à laquelle cet incident a donné lieu, de rappeler que celui qui portait ce drapeau à la bataille de Tippecanoe, était l'enseigne Tipton, Hoosiersian, qui de simple nourrier est parvenu à être sénateur des Etats-Unis et l'un des hommes les plus remarquables de l'Indiana. Au plus fort de la lutte de l'ancien général Harrison parcourant les lignes n'arrêtant devant l'ennemi les mots, soutenez tant il était figuré par la boue et le sang qui le couvrait, lui demanda: où est votre capitaine?—Mort.—Et votre lieutenant?—Mort.—Et votre enseigne?—Mort.—Et votre enseigne?—Me voici: De soixante-quinze hommes il n'en restait que dit. C'est le drapeau de cette compagnie qui a été déposé à Washington par James Brooks.

LONGEVITE EXTRAORDINAIRE. Les communications télégraphiques ont déjà en France atteint une assez grande perfection. Les télégraphes sont en activité dans Paris seulement. A la station centrale de cette ville, on peut recevoir de Calais des nouvelles en trois minutes par une ligne de vingt sept télégraphes, de Lille en deux minutes par une ligne de vingt deux; de Strasbourg en six minutes par une ligne de quarante six; de Lyon en huit minutes par une ligne de cinquante et de Brest dans le même temps par une ligne de quatre vingt télégraphes.

[*Pour l'Abeille.*]

NAPOLEON—*ses opinions et jugements sur les hommes et sur les choses, recueillis par ordre alphabétique, et avec introduction et des notes, par M. Damas Hinard, 2 vol. in 18. (1).*

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur annonçant un ouvrage, au plus haut intérêt, qui a obtenu en France un succès immense et qui nous semble destiné à la même fortune aux Etats-Unis.

Rien de plus curieux, de plus piquant, de plus digne d'attention que les divers jugemens émis par Napoléon dans ses actes officiels, ses correspondances, ses mémoires, ou dans ses conversations avec les hommes de tous les temps et de tous les pays et sur les sujets les plus divers. Ces jugemens, ces opinions, un homme de lettres français très distingué, M. Damas Hinard, les a réunis et classés par ordre alphabétique et en fait une espèce de dictionnaire vraiment unique en son genre. On y voit des F-Rance sur l'Amérique à côté de jugemens sur l'Angleterre; un lit une dissertation sur la bataille de Waterloo après une théorie sur le mariage ou l'apologie du Duc Connétable. Washington figure dans cette galerie près d'Annibal et de César, de Voltaire et de Talma, et l'on trouve en un attrait singulier à voir les portraits de tous ces grands hommes peints par Napoléon.

On peut reprocher à Napoléon d'avoir arrêté l'essor de la liberté Française. Mais sans examiner ici jusqu'à quel point il ne fut pas alors dominé par les circonstances, il faut toujours reconnaître que sa conduite personnelle n'altère jamais en rien sa justesse et l'équité de ses jugements.

A la nouvelle de la mort de Washington, Napoléon prit le deuil et le fit prendre à toute l'armée par l'ordre du jour suivant: "Washington est mort! Ce grand homme a cessé de battre contre la tyrannie; il a consolidé la liberté de sa patrie. Sa mémoire sera toujours chère au peuple français, comme à tous les hommes libres dans tout le monde, etc."

Lorsque la guerre fut déclarée par les Etats-Unis d'Amérique à l'Angleterre en 1812, Napoléon dans son discours au corps législatif s'exprimait ainsi:

"L'Amérique a revendiqué avec armes pour faire respecter la souveraineté de son pavillon, les vœux du monde l'accompagnent dans cette glorieuse lutte. Si elle la termine en obligeant les ennemis du continent à reconnaître le principe que le pavillon couvre la marchandise et l'équipage, et que les neutres ne doivent pas être soumis à des blocus sur le papier, l'Amérique aura mérité de tous les peuples. La postérité dira que l'ancien monde avait perdu ses droits, et que le nouveau les a reconquis."

Voici comme Napoléon expliquait la prospérité des Etats-Unis.

"Voyez comme aux Etats-Unis, sans efforts aucuns, tout prospère; comme on y vit heureux et tranquille. C'est qu'on y réalise c'est la volonté, ce sont les intérêts publics qui y gouvernent. Mettez le même gouvernement en guerre avec la volonté, les intérêts de tous, et vous verrez aussitôt combien de tiraillements, de troubles, de confusion, etc."

En 1803, Napoléon céda la Louisiane aux Etats-Unis, et stipula l'admission prochaine de cet Etat dans l'association fédérale, et, provisoirement, le maintien de tous les droits civils et religieux des habitans. A cette occasion, il dicta aux représentans de la Louisiane:

"Dans les Louisianais seront que nous nous séparons; et à regret, que nous stipulons en leur faveur tout ce qu'ils pouvaient désirer; et qu'à l'avenir, heureux de leur indépendance, ils se souviennent qu'ils ont été Français et que la France, en les cédant, leur a assuré des avantages que n'auraient pu obtenir aucun gouvernement de l'ancien et nouveau Europe, quelque paternel qu'il pût être. Qu'ils conservent l'union pour nous des sentimens d'affection, et que l'origine commune, la parenté, le langage, la nature perpétuent l'amitié."

Les citations qui précèdent suffiront pour faire apprécier l'ouvrage que nous annonçons. Depuis que les cendres de Napoléon, traversant les mers, sont rentrées dans le pays qu'il a gouverné avec tant de gloire et qu'elles ont obtenu un dernier triomphe, il semble que ce bel ouvrage ait acquis un nouvel et plus puissant intérêt auprès de tous ceux qui portent un cœur français, et, en particulier, auprès des cœrles chez lesquels vit si puissamment le souvenir de la France.

(1) Se trouve à la Nelle. Orléans, chez MM. de Bose et Bullard, rue Bourbon, no. 67.—Prix $5.

VARIÉTÉS.

LE TYRAN D'UNE JEUNE FILLE.

(Voir l'Abeille de Samedi).

VI.

Suite de la correspondance.

J'étais hier soir sur la belle terrasse de Lausanne, à regrider les flots, à consulter les aire.

L'Italie semblait nous avoir envoyé son air pur, sa lumière divine pour décorer les bocages et les charmantes habitations qui bordent le lac. Le ciel brillait de la splendeur de Gênes; j'avais soif de lumière, et je ne sais pas de l'Eugénie doit venir, pensais-je. Cependant, est-il possible qu'elle manque à ce soir d'un beau jour, à cette admirable scène, à ce fleuve, à ce ciel et à ce que je sens pour elle en moi! Quel vent et qu'elle prière sont seuls de mon âme! Enfin, cela devait possible, que suis-je dit, ce serait dans l'ordre très naturel; et je me suis jeté dans une rêverie d'élever qui me rappelait mes dix-sept ans. Vous est-il arrivé de rêver la nuit, entrant dans votre chambrette, avec un tendre regard, vous tendant une main blanche et vous attirant vers elle? Si vous avez eu de tels songes, vous comprendrez ce que j'éprouvais en me rappelant Eugénie, et en me figurant qu'elle était à bord de ce bateau magique qui montait ce lac céleste et s'avançait rapidement vers le port de Lausanne.

Mais, mon ami, plus heureux que le pauvre écolier rêveur, mon illusion est devenue la plus adorable réalité. Etant descendu avec la rapidité que m'avait donné la peine la plus complète certitude, je suis arrivé pour trouver déjà à terre Mme de Trévannes, Mme de Champ Rosé et Eugénie.

"Vous nous attendiez donc?—Oui.

—Toujours, mademoiselle.—

J'interrogeais les physionomies de ces trois personnes pour connaître à l'avance mon destin. On y lisait bien quelque trouble encore, mais de l'espoir aussi. "Mon ami, a dit Mme de Trévannes, Eléonore vous donne plus là? lui ai-je demandé.—Venez, venez," m'a-t-elle répondu avec une certaine agitation. Nous avons alors installé Eugénie et sa mère dans leur appartement; et, admis dans celui de Mme. de Trévannes, qui n'a pu trouver place que dans une maison plus éloignée, j'en ai reçu les explications que j'ai empressé de vous communiquer.

"Je sais que vous est homme, a dit le brutal. Il meurt en vous m'épouvantera."

Vous Lilco-vous une idée de ce que doit éprouver la femme qui aime, à de telles paroles:

"Je me mettrai sous la protection de Dieu et des d'aller plus en avant.

Eléonore a saisi cette dédaigneuse fermeté.

"Toutefois ne faites rien contre moi, a dit le monstre. Avant que vous ayez obtenu le moindre résultat, il sera mort."

Ce mot, mon ami, toute mon indignation.

Madame de Trévannes a été résolue, voyant le danger d'Eugénie, et elle est partie pour obtenir un ajournement à toute résolution extrême.

Elle a persuadé Eléonore d'en ajourner la mise en mission et de la douceur. Elle a fait entrer dans cette [illegible] et grossière corveille l'idée que les femmes [illegible] jamais à la violence. D'ailleurs, a-t-elle ajouté, M. de Warens est parti, il ne revientra pas, et tout est dit. Prudhes, prudhes bien de ce moment, et faites-vous pardonner votre violence, que nous ne trouvez facilement sur le compte de votre amour.

"Les gros chiens ne sont pas difficiles sur les morceaux qu'on leur jette. Eléonore est apaisée."

Madame de Trévannes a conseillé aux dames, les apparences d'une réconciliation. Comme elle l'avait prévu, elle s'est refusée à m'écrire le sachant capable de se faire livrer toutes lettres à mon adresse. "J'ai compté, m'a-t-elle dit, sur votre confiance en des femmes comme nous. En aurez-vous à douter?

"Jamais de votre loyauté; et, vous le voyez, j'attendais, en effet.

Quelques jours se sont passés. Eléonore a été amadoué dans une de ses terres. Des intérêts graves doivent l'y retenir quelques jours.

Alors la comtesse a décidé Mme. de Champ-Rosé à partir à l'instant. Elle a répondu de moi et fourni ses preuves.

"Nous voici, a-t-elle dit en terminant; nous allons poursuivre notre voyage et vous serez marié avant un mois. Venez maintenant voir ces dames. Vous êtes orphelin, maître de votre fortune; Eugénie n'a de maître légal que sa mère; tout se fera, si nous parvenons à éviter M. de Champ-Rosé."

J'ai causé dans la soirée avec la mère, que j'ai article du contrat coupant avant tout. Elle m'aurait voulu plus riche; mais enfin, sa fille m'aime. Tout est à peu près convenu.

La demande préparée par Mme. de Trévannes, faite par moi, se trouve en ce sens: "Les parents de Mlle. Eugénie, ayant pu connaître mon personne aussi officielle et aussi légale que Mme. de Champ Rosé.

Tout est régulièrement convenu. C'est un rêve! Nous partons demain pour Berne. Nous rentrerons en France par Strasbourg, où nous voulons tout terminer. J'ai dit qu'on m'y enverrait les papiers nécessaires.

Je suis indigné pourtant d'avoir le moindre semblant de fuir l'ogre. Mme. de Trévannes me reproche cette susceptibilité, et me répète cent fois par jour que je n'ai à venger ni insulte ni menace, et que je dois tout ignorer. Je suis bien convaincu que cette union ne se fera pas sans une rencontre sérieuse et mortelle. Cette conviction me rassure. Il me semble que cela doit être et se passer bien.

Adieu, mon ami, vous pouvez annoncer mon mariage à nos amis.

Eugénie est plus charmante que jamais; chaque jour me révèle un attrait et une qualité de plus.

VII.

Berne.

Que vous dirai-je? Eléonore, avertie par sa police particulière, nous a rejoints ici. Nous nous sommes vus, fort mal expliqués, comme vous pouvez le penser; je me bats demain à cinq heures du matin avec le *gérant*.

Depuis qu'Eugénie ne sauvait rien, qu'après le résultat. J'ai trouvé ici deux témoins fort convenables pour cette affaire: les deux frères de Trévannes, fort de vos amis, et de grande terme et de bon conseil en pareille occasion.

Ainsi, mon cher Edmond, vous voilà à ce qu'on appelait autrefois le jugement de Dieu. De ma mère ou d'autre, il y aura bientôt deux billets de perf.

Je vous embrasse mon ami.

Pauvre Eugénie! Je ferme ici la lettre après l'affaire, ou... je ne la fermerai pas.

VIII.

Nous étions en tendre vous avant l'heure. M. de Champ-Rosé n'y a point paru. Nous avons attendu une heure! C'était assez loin de la ville. Lui de mes témoins est parti, car je ne voulais pas quitter la place. Revenu au bout d'une heure, il nous a dit que M. de Champ-Rosé avait fait demander des chevaux dans la nuit et était parti en toute hâte.

Nous avons regagné Berne au galop de nos chevaux. J'ai couru à l'hotel de ces dames, où l'on m'a confirmé ce départ incroyable. Rien n'est clair, il y a trouvé une lettre du brave.

"Monsieur,

"J'ai fait mes preuves, et je peux sans crainte vous accorder la vie qu'on m'a confiée de vous tuer.

"Soyez heureux. Dites-vous bien que je ne vous veut bien m'ajouter pour vous la conserver.

"J'ai accepté le marché, et ma cousine sera ma femme quand j'aurai l'honneur de vous revoir. Le mariage fait, ce sera quand vous voudrez.

"*Eléonore de Champ-Rosé.*

Vous jugez du cri d'hilarité que m'a jeté cette lecture. J'ai cru voir madame de Trévannes, qui ne savait rien. J'étais au désespoir.

Cette charmante femme n'était pas moins désolée. "Demandez des chevaux pour vous et pour moi, m'a-t-elle dit. Allez, monsieur, voyez ce qu'on sait de votre départ, de la route qu'ils ont pris, et revenez. Vous me trouverez prête."

J'ai appris à la poste qu'ils étaient sur la route de Bâle.

Bâle.....

Ils sont venus jusqu'ici. Nous étions allés à Pontel où tous les trois sont descendus. Mais ils ont quitté la poste, acheté des chevaux, pris un cocher à leurs gages, et on ne sait plus leur trace.

Je révélerai ce nom de la lettre pour poursuivre nos ennemis restés ensuite. On nous a donné d'affreux détails sur les manières du misérable, le double vol et était plongée cette jeune fille si belle et si douce.

Bâle a dit quelques mots, en partant, à la fille de l'auberge, en lui donnant une pièce d'or. Cette fille a cru reconnaître le lendemain pour je ne sais quel escroc. Elle est dans un village, à quelques lieues d'ici. Je vais y courir. Mon cher Edmond, que n'être vous auprès de votre ami.

X

J'arrive de ce village; j'ai vu cette fille. Eugénie, lui a dit: "S'il vient chez vous un M. de Warens, dites-lui qu'il y aura, un jour où l'autre une lettre à son adresse à la poste de Bâle."

Je viens du bureau *rien*. Je retourne ici demain. Quelles effroyables angoisses!

Le lendemain

Une lettre! une lettre! Elle contient ce peut de mots.

"Je ne suis point marié; on me mène à Strasbourg; là je trouverai la force, le temps de vous écrire.

"Accourez-y; mais je vous votre parole que vous ne vous battrez point sans m'avoir vu, sans m'avoir entendue..... Je supplie Mme de Trévannes de vous suivre

"On vient. Puisse la servante que je charge de remettre cette lettre, ne pas trahir le serment qu'elle m'a fait de n'y pas manquer."

Mme de Trévannes, quoique horriblement fatiguée, s'est dit fort en état de monter en voiture. Dans une demi-heure, nous serons sur la route de Strasbourg.

ULRIC GUTTINGUER.

(*La fin à demain.*)

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Flavio, Coffin, Liverpool, B. & J. F. Whitney
Sch. Leon, Wescott, Liverpool, B. & J. F. Whitney
Flavius, Jones, Gottenburg, Adams & Whitell
Dumanois, Bliss, Liverpool, B. & J. F. Whitney
Frankfort, Russell, New York, F. Flandin
Mauro, Nickets, Boston, J. B. Sadler
Brick Hannah, Gilbert, Gottenburg, M. Gilbert
Oconer, Butler, New-York, J. & Bailey
Goelette Mound Moriate, Peachy, Mobile, J. P. Whitney

Cordelia, New-orl, Mobile, G. P. Pond & Co
Sabine, Thompson, Laguayra, R. Grening & Co
Mary Jane, Pritchell, Mobile, au capitaine
Steamer St-Louis, Couvreur, St-Louis, au capitaine

ARRIVES

Bateau de remorque Tiger, Forwell, Balize.
Bateau de remorque Steer, Heaton, des passes.
Bateau de remorque Lion, Finnagen, des passes.
Navire Charles Carroll, Snow, en 20 jours de Boston, au capitaine.
Navire Pioneer, Grisham, du Havre, du 7 avril, en lest, au capitaine.
Navire Trenton, Bennett, en 20 jours de New-York, à J. Laidlaw.
Navire Pharsalia, Wisser, en 22 jours de Boston, à J. Parker.
Barque Noble, Brown, de Marseilles et 40 jours de Gibraltar, à H. Green & Co.
Brick Orleans, Wickham, en 10 jours de Richmond, au capitaine.
Brick J. H. Stephens, Hatch, en 20 jours de New-York, au capitaine.
Goelette Bold Commander, Wing, le jours de St-Thomas, au capitaine.
Steamer Persian, Hart, du Bayou Sarah.
" Patrick Henry, Dorsey, de St-Martinville.
" Penola, Gautier, des Opelousas.
" Louisiana, Powell, de Louisville.
" Oronoko, Payles, de Portsmouth.
" Colorado, Birch, de Sabinetche.
" Natchez, Vendish, de Shreveport.
" Corvette, Stephenson, du Fort Smith, Arkansas.
" West Tennessee, Brooks, de Meyersville.
" Houma, Anderson, de Red River Raft.
" Edward Shippen, Russell, de Louisville.

MEMORANDA

Expédiée Boston, pour ce port, le 11 mai, barque Strobo, Shoal.

Arrivé d'ici à New-York, le 12 mai, navire Louisa; goelette Sally Miller, Fisher.

DERNIERES DATES

New York	mai 12	Liverpool	avril 10
Boston	mai 15	Havre	avril 10
Philadelphie	mai 15	Paris	avril 17
Washington	mai 15	Cadix	avril 2
Baltimore	mai 15	Madrid	avril 7
Charleston	mai 10	Cuba	avril 2
Cincinnati	mai 1	Vera Cruz	avril 8
Nauvoo	avril 28	Mexico	avril 8
Mexico	mars 30	Houston	mai 16

ACTIONS DE BANQUE A VENDRE.—60 actions de la Banque Canadienne; 80 de de la Banque de l'Union.
24 mai FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

VINS de Bordeaux—60 barriques Vin de Bordeaux des marques de St. Julien Médoc, LaRuthe Haut Brion, reçues par le Louis XIV, et à vendre à bord par notre ordre aux conditions.
21 mai W. O. TOMPKINS & Co. 49, rue de Chartres.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District de Judiciaire—No. 19 990—R. Henry contre ses créanciers et les créanciers de No. 7 & 8 Co.—Les créanciers de la succession de Henry sont informés qu'ils seront appelés à produire, dans les dix jours qui suivront la première publication du présent ordre, les moifs pour lesquels le tableau de distribution présagé au nom du syndic ne serait pas confirmé et homologué et les fonds distribués conformément à la loi.
Par ordre de la Cour, ce 20 mai 1841.
O. W. LEWIS, Greffier.
24 mai—3 et 10j

John Lott vs. ses créanciers et les créanciers de Baker & Lott—No. 20,300.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District de Judiciaire.—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers et de ceux de Baker & Lott aura lieu en l'étude de W. Lewis, notaire public, le jeudi 27 juin 1841, à 10 h. après midi, pour y délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et en attendant toutes poursuites judiciaires contre sa personne ou ses propriétés sont suspendues. Mr. J. Mc Gurie est nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Ordonné Mandé Mandé Mandé